

MEMENTO COVID19

du 27 mars 2020

**Pour toutes les urgences, vous pouvez nous joindre par téléphone
au 05.63.67.30.21 et par mail : mairie@ville-grisolles82.fr**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

1- ACCUEIL :

Seuls les services d'urgence (acte de naissance, acte de décès et reconnaissance préalable) nécessitant un accueil du public seront accessibles et uniquement sur rendez-vous préalable.

Pour tous les autres services, l'accueil physique ne sera pas assuré.

Toutes les remises et dépôts de **Cartes d'Identité Nationale et Passeports**, sont annulés. Vous devrez prendre un nouveau rendez-vous dès que les mesures de confinement auront cessé.

2- SÉCURITÉ :

La police municipale est joignable aux numéros suivants :

- 06.81.69.10.86 / 06.78.62.81.13

Numéros utiles :

- 3919, n° d'urgence contre les violences faites aux femmes
- 06 81 82 00 02, n° de la Coordinatrice des Violences Intra-Familiales sur notre département
- 17, n° de police secours
- 115, n° hébergement

3- SOLIDARITÉ :

Nous vous remercions de faire preuve de solidarité envers vos voisins en cette période de confinement et comptons sur votre civisme pour nous signaler toute personne en difficulté ou isolée. Un suivi individuel est assuré par le CCAS.

La **Croix Rouge Française** lance un dispositif d'écoute et de **livraisons solidaires** pour les personnes vulnérables en situation d'isolement social, **09 70 28 30 00**

4- LES ÉCOLES ET LES SERVICES PÉRISCOLAIRES :

Nous accueillons les enfants des **personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire**. Pour les familles concernées, veuillez envoyer un mail à la directrice de l'école élémentaire ce.0820860P@ac-toulouse.fr ou à la directrice de l'école maternelle ce.0820111A@ac-toulouse.fr en précisant autant que possible vos besoins.

Ce service sera maintenu durant les vacances scolaires du 6 au 20 avril 2020.

5- MARCHÉS / ÉCONOMIE :

MAINTIEN DU MARCHÉ DU MERCREDI

Considérant que le marché est essentiel aux personnes ne pouvant se déplacer, nous avons sollicité la dérogation de maintien.

La disposition spacieuse du mercredi et le respect des consignes de distance et des gestes barrières permettent la poursuite de ce service de proximité.

Mesures de soutien et contacts utiles pour accompagner les entreprises impactées par l'épidémie de Coronavirus-COVID19.

Le document est disponible sur le site de la CCGSTG : <http://www.grandsud82.fr>

6- DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

Les attestations à jour en format papier sont mises à disposition régulièrement sur la porte de la mairie et au bureau de tabac.

Et téléchargeables sur le site de la commune grisolles.fr et sur la page Facebook « Mairie de Grisolles ».

A NOTER ÉGALEMENT :

Les équipements municipaux sportifs et culturels sont fermés (stades, gymnases, salle de sport, espace socioculturel, musée, ludothèque ...)

Les locations de salles municipales sont annulées.

Concernant les services intercommunaux (RAM, Centre Instructeurs des autorisations d'urbanisme, Pôle Environnement, Déchèteries...), vous trouverez les informations sur leur site internet : <http://www.grandsud82.fr/>

Cet état des lieux (réalisé vendredi 27 mars) peut être amené à évoluer dans les jours prochains.

En savoir plus sur le site du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/>